

communauté d'agglomération

N°2006/054

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MARNE ET GONDOIRE SEANCE DU 19 JUIN 2006

Date de convocation : 13/06/2006 Date de la publication : 13/06/2006

Nombre de conseillers : 41

en exercice: 40

présents et représentés: 36

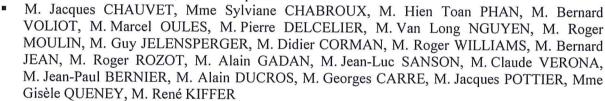
votants: 36

L'an deux mille six, le 19 juin 2006 à 20 H 45 le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, légalement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil au siège de la Communauté d'Agglomération à Rentilly, sous la présidence de

Monsieur Michel CHARTIER, Président

## PRESENTS:

- M. Michel CHARTIER, Président
- M. Patrice PAGNY, 1<sup>er</sup> vice-président
- M René CRESTEY, 2<sup>ème</sup> vice-président
- M. Gérard WILLAUME, 4<sup>ème</sup> vice-président,
- M. Patrick GUICHARD, 5<sup>ème</sup> vice-président
- M. Patrick MAILLARD, 6<sup>ème</sup> vice-président
- M. Jean-Jacques ESSAYAN, 7<sup>ème</sup> vice-président
- M. Sinclair VOURIOT, 8<sup>ème</sup> vice-président
- M. François PELLISSIER, 9<sup>ème</sup> vice-président
- M. Claude LASSERET, 10<sup>ème</sup> vice-président
- M. Alain WERY, 11<sup>ème</sup> vice-président
- M. Pascal LEROY, 12<sup>ème</sup> vice-président



formant la majorité des membres en exercice.

## ABSENTS EXCUSES:

- M. Vincent TONI, 3<sup>ème</sup> vice-président,
- M. Jean-Pierre NICOL
- M. Jean TASSIN
- M. Michel POYAC
- M. Serge MURIEL représenté par M. Pascal LEROY
- M. Gérard FLEURY représenté par M. Alain WERY

Secrétaire de séance : M. Bernard VOLIOT est désigné pour remplir cette fonction.

## APPROBATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT EAUX USEES DE LA COMMUNE DE THORIGNY-SUR-MARNE

Monsieur le Président rappelle que le projet de zonage d'assainissement eaux usées de la commune de Thorigny-sur-Marne a été approuvé par son conseil municipal le 14/12/2005 et par le Conseil Communautaire de Marne-et-Gondoire le 30/01/2006.

Par arrêté en date du 13/02/2006 le projet de zonage a été soumis à Enquête Publique du 11 mars au 07 avril 2006.

054 - Approbation zonage EU Thorigny

SOUS-PRÉFECTURE DE TORCY COURRIER

REÇU

Le Commissaire Enquêteur, désigné par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal Administratif, a assuré trois permanences en Mairie de Thorigny-sur-Marne les 11, 20 et 31 mars afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public.

Le rapport du Commissaire Enquêteur a été reçu le 25 avril dernier.

Au cours de l'Enquête 9 observations ont été annexées au registre.

Aucune observation négative ni suggestion n'ont été formulées durant l'enquête publique.

Les conclusions du Rapport du Commissaire Enquêteur présentent un avis favorable au plan de zonage d'assainissement des eaux usées sur le territoire de la commune de Thorigny-sur-Marne, mais il déplore l'absence de tout élément concernant les répercutions financières sur le prix du mètre cube d'eau potable qu'entraînera la mise en œuvre de ce plan de zonage.

VU le Code Général des collectivités Territoriales,

VU la délibération du conseil municipal de Thorigny-sur-Marne en date du 14 décembre 2005,

VU la délibération n°2006/009 du conseil communautaire en date du 30 janvier 2006,

VU l'enquête publique qui s'est déroulée du 11 mars au 7 avril 2006,

VU le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur,

VU l'avis favorable émis par le Bureau Communautaire en date du 12 juin 2006,

APRES en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

> APPROUVE le zonage assainissement eaux usées sur le territoire de Thorigny-sur-Marne, étant donné qu'aucune réserve n'a été formulée.



Le Président de la Communauté Agglomération de Marne & Gondoire,

Michel CHARTIER

Acte rendu exécutoire (article L2131-1 du CGCT)

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations,
Certifié exécutoire suite à transmission en Sous-Préfecture de Torcy, le 64/3/66
Et à sa publication le 26/96/96
Bussy-Saint-Martin, le 95/97/06
Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint des Services

Approbation zonage EU Thorigny